cet égard, est de transmettre ces instances titre de suggestion à une séance du comité aux chemins de fer, et je n'y manque jamais. permanent de la Chambre des communes, qui Peut-être le ministre d'État chargé de la Commission du blé aurait-il une réponse plus complète.

LES CÉRÉALES

LE BLÉ-LA RÉGLEMENTATION DU PRO-GRAMME LIFT

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre de l'Agriculture. Étant donné que la saison des semailles sera bientôt là et que les cultivateurs vont commencer à semer d'ici une semaine environ, le ministre pourrait-il nous dire quand les règlements de l'opération LIFT seront entre les mains des cultivateurs?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Bientôt, monsieur l'Orateur.

LES PARCS NATIONAUX

BONNE BAY (T.-N.)-LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le 8 avril, je lui ai demandé à la suite de la publication d'un Livre blanc dans la province de Terre-Neuve de nous préciser la position de son ministère au sujet de la création du parc national et il m'a dit qu'il me répondrait aussitôt qu'il l'aurait étudié. Le ministre est-il prêt maintenant à présenter ses vues?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, nous avons étudié ce problème et notre attitude à ce sujet demeure toujours la même. Nous attendons que la province de Terre-Neuve décide quel territoire elle peut mettre à la disposition du gouvernement fédéral pour établir un deuxième parc national dans cette province. Notre attitude à ce sujet n'a pas changé depuis deux ou trois ans.

LA GENDARMERIE ROYALE

LA RÉMUNÉRATION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES

[Traduction]

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, le solliciteur général nous dirait-il si le gouvernement songe à rémunérer le surtemps accompli par les agents de la Gendarmerie royale?

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, la question fut soulevée à

examinait les prévisions budgétaires.

M. McCleave: Monsieur l'Orateur, comme c'est moi qui y avais soulevé la guestion alors, je prierais le solliciteur général de me répondre directement. Le gouvernement songe-t-il à payer le surtemps dans le cas de la GRC?

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, une fois la tâche du comité terminée et son rapport présenté à la Chambre, le gouvernement examinera toutes les questions qui lui avaient été soumises.

L'AGRICULTURE

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT-LE REM-PLACEMENT DU REPRÉSENTANT DE L'OUEST

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire pour le ministre de l'Agriculture. Le gouvernement songe-t-il à nommer un représentant de l'Ouest à la Commission canadienne du lait, pour y remplacer M. L. A. Atkinson, de l'Ouest du pays, qui a pris sa retraite dernièrement?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, il n'y a pas de postes vacants à l'heure actuelle à la Commission canadienne du lait.

L'hon. M. Dinsdale: Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme l'industrie laitière se concentre de plus en plus dans l'Ontario et le Québec, le gouvernement a-t-il l'intention de supprimer la production laitière dans les fermes des provinces des Prairies?

L'hon. M. Olson: Non, monsieur l'Orateur.

L'INDUSTRIE

LES FERMETURES D'USINES—LES ÉTUDES DE FACTIBILITÉ ET LES PRÉAVIS

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Vu les nombreux congédiements d'employés à l'usine Dunlop Tire et à celle de la Canadian General Electric, et comme ces dernières prétendent que la fermeture est due aux importations de l'étranger et refusent de participer à une étude de faisabilité, le ministre voudrait-il présenter une mesure législative sur les compagnies qui relèvent du gouvernement fédéral, en vue d'établir un système qui obligerait les compagnies à se soumettre à une étude de faisabilité et à donner également un préavis convenable avant de fermer leurs portes?